

COMITÉ DE CÔTE-D'OR DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Agréé par le Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE

Mardi 22 août 2017

Présents : COLINOT Sandrine, DESCHAMPS Benjamin, GAY Florence, LEGA Denis, LEGA Michèle, LOCATELLI Jean, MACHEREY Guy, MAILLARD Brigitte, MAGNIN Arnaud, MILANETTO John, SEGUIN Nadège, THOMAS Sylvain, VORILLION Alain.

Excusés : BOURIQUET Sylvain, DELION Nathalie.

La réunion a été délocalisée dans les locaux de l'USCVL.

Début de la séance à 18h15.

► **Compte rendu de la réunion « Bourgogne »**

Une réunion entre les présidents de comité de Bourgogne s'est déroulée à Autun le 6 juillet 2017. Un calendrier a été établi, afin d'harmoniser les championnats.

► **Arbitrage/Discipline**

Montbard : Rapport (pas de suite)

Seurre : 1 rapport (niveau départemental) + 1 rapport (niveau régional)

Salins les Bains (39) : 1 rapport (niveau fédéral)

Le comité a demandé que tous les rapports soient transmis à la commission de discipline. Le Président a dit qu'il était le seul à décider de donner une suite ou pas aux dossiers.

Le comité a estimé que les sanctions prononcées par la commission de discipline départementale n'étaient pas assez sévères et qu'à l'avenir le comité pourrait éventuellement faire appel de ces décisions.

Jean Locatelli demande de convoquer tous les arbitres avec le comité directeur, afin que tout le monde aille dans le même sens.

► **National de Dijon**

L'organisation sera la même que celle prévue en mai.

► Championnat de Ligue à Fontaine les Dijon

La somme versée par Fontaine au comité pour l'organisation des 4 jours de Ligue est très insuffisante. Il a été demandé au club de Fontaine de revoir sa copie et de régulariser la situation avant fin septembre (clôture des comptes du comité).

Le commentaire du Président de Fontaine dans la revue « Planète Boules » n'a pas été du tout apprécié.

Il a donc été décidé de suspendre l'organisation des championnats de côte d'or 2018 qui avaient été attribués à Fontaine.

► Règlement Boulodrome de Dijon

Le règlement Fédéral sera appliqué dès l'ouverture du boulodrome.

► Nationaux 2018

En attente réunions avec la Mairie et le Palais des congrès.

► Cochonnet du Lac

Il s'emblerait que le cochonnet du Lac arrête toute activité.
Le comité est prêt à reprendre le local et le matériel.

► Divers

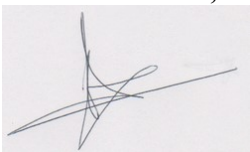
- Les championnats de côte d'or doublettes féminin, masculin et jeune des 21 et 22 avril seront attribués à l'Amicale Pétanque des Grésilles si la mairie octroi le boulodrome. Si le boulodrome n'est pas attribué, l'organisation de ces championnats sera donnée au cochonnet de Neuilly.
- Trophée des villes : réponse à donner avant le 15 septembre pour envoyer une équipe ou non.
- Rappel concernant les affiches des concours : Toutes les affiches doivent avoir l'accord du comité avant diffusion.
- Le nouveau site est terminé : une formation va être effectuée.

PROCHAINE REUNION

Sera précisée ultérieurement

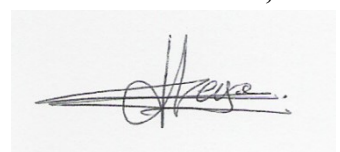
La réunion est close à 22h30.

Le Président,



VORILLION Alain

Le Secrétaire,



LEGA Denis